

PROJET PEDAGOGIQUE

extrascolaire & périscolaire



Accueil de loisirs de Léon

septembre 2018

SOMMAIRE

- 1) Introduction
- 2) Rappel du projet éducatif
- 3) Objectifs
- 4) Rôle et place de chacun
- 5) L'extrascolaire : vacances
- 6) Le périscolaire
- 7) Les mercredis
- 8) Activités
- 9) Les moyens
- 10) Evaluation

1) Introduction

Depuis 2009, l'accueil de loisirs n'a cessé d'évoluer, se renouveler, s'adapter aux besoins de la population locale.

Une équipe d'animation de 4 personnes à temps plein s'occupe de gérer les différents temps de l'accueil.

Pour présenter les objectifs que ce projet cherche à atteindre, il nous faut d'abord savoir ce qu'est au juste un séjour en accueil de loisirs. Prenons d'abord le cadre dans lequel il se présente : il s'agit de « vacances ». Pour reprendre la formule d'un animateur présentant sommairement la situation : « les enfants sont en vacances, pas nous ». Que signifie d'abord que les enfants sont en vacances/temps libre ?

Le terme important est celui de changement. Que les enfants soient en vacances signifie que leur présence s'explique par une recherche de changement : changement de rythme et de façon d'appréhender le temps (horaires du travail scolaire / utilisation plus libre du temps en vacances), changement d'activité (école / jeux et autres animations), changement d'environnement humain et affectif (famille et copains du quartier / équipe d'animation et autres enfants). Cependant, et ce pour une période indéterminée, l'accueil de loisirs se déroulera dans les locaux de l'école, connus de tous et de toutes. Il sera nécessaire dès le départ que les animateurs mettent tout en œuvre afin que les enfants n'aient pas l'impression de se retrouver « à l'école », mais s'approprient vraiment les lieux comme le lieu de leurs vacances (peut être faudra t'il aménager et décorer les locaux avec eux).

Si donc les vacances sont une recherche de changement (mais de changement enrichissant), alors plus des vacances apporteront de nouveautés, plus elles seront réussies.

A ceci près cependant, que changement n'est pas révolution : il est crucial de maintenir des repères importants, des cadres, des éléments structurels sans lesquels le changement lui-même n'est pas profitable, mais peut au contraire être nocif. Par exemple, bouleverser complètement les habitudes alimentaires d'un enfant sera pour lui plus destructeur que constructif. On peut se représenter les éléments de stabilité du séjour comme un bateau : il est stable, il fonctionne bien, l'équipe partage les tâches nécessaires à son avancée et son entretien, et c'est grâce à cette base solide que l'on peut profiter des changements multiples de paysages qu'il traverse.

Une fois établi le socle qu'est le bateau, quels seront les objectifs que l'on va se fixer pour cette traversée ?

2) Rappel du projet éducatif

LES VALEURS

1. La laïcité

La laïcité reconnaît chaque individu à part entière sans distinction d'origine, de sexe ou de religion. Le respect des différences sert de base à un enrichissement culturel et au développement des connaissances par l'échange, le partage et les rencontres.

Le projet vise à compenser les inégalités qui peuvent exister dans l'accès à la culture et aux savoirs.

2. Le vivre ensemble

Le vivre ensemble c'est le respect de soi, des autres et des biens matériels. C'est aussi renforcer la solidarité, reconnaître la culture d'origine de chacun et offrir la possibilité de s'ouvrir à celle des autres.

La curiosité, l'envie d'aller vers l'autre et l'intégration dans un groupe sont des moteurs qui conduisent chacun à la découverte de soi, de son image et de son propre potentiel. La solidarité et l'implication au service des autres sont un stimulant pour le bon fonctionnement du groupe. Cela doit permettre de favoriser une prise de responsabilités et une prise d'engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

3. L'éducation

Sur le plan individuel, éduquer signifie d'abord accompagner l'enfant et le jeune dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe. Sur le plan collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Il faut amener les enfants et les jeunes à être acteurs de leur vie, éveiller leurs esprits, en faire des individus libres et responsables. Ils doivent s'investir pour grandir et s'émanciper au travers d'activités interculturelles et intergénérationnelles afin de devenir des citoyens responsables.

Le projet éducatif a pour but d'amener l'enfant et le jeune à se construire des repères, à être lui-même acteur de ses loisirs et à acquérir une plus grande autonomie.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

✚ Développer et améliorer l'offre d'accueil et de loisirs en direction des enfants et des jeunes

- ✓ Création d'un centre de loisirs depuis 2009. Ce centre de loisirs fut ouvert dans un premier temps durant l'été, puis fonctionne désormais pendant les petites vacances scolaires et les mercredis.
- ✓ Restructuration des accueils périscolaires dans le cadre du centre de loisirs.
- ✓ Création d'une médiathèque en 2010
- ✓ Développement d'actions spécifiques en direction des jeunes (séjours, espace jeunes 2019)

✚ Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la culture, aux pratiques sportives et à la découverte de l'environnement

- ✓ Mise en place d'un partenariat d'actions entre le centre de loisirs et les différents équipements culturels.
- ✓ Co-construction d'animations entre le centre de loisirs et les associations sportives et culturelles de la commune.
- ✓ Organisation d'actions autour de la connaissance du milieu naturel, de la découverte de l'environnement en relation avec les différents partenaires dont la réserve naturelle du courant d'Huchet.

✚ Faciliter la participation et l'implication des familles dans l'action éducative

- ✓ Diffusion du projet éducatif et du projet pédagogique du centre de loisirs auprès des familles.
- ✓ Mise en place d'outils d'information en direction des familles (plaquettes, tracts, affiches, panneaux d'information...).
- ✓ Organisation d'animations auxquelles les parents pourront participer avec leurs enfants.

→ La commune est également signataire d'un contrat enfance jeunesse sur le territoire de la communauté des communes.

Les objectifs déclinés restent en lien avec le projet éducatif de la commune :

- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la culture, aux pratiques sportives et à la découverte de l'environnement
- Faciliter la participation et l'implication des familles dans l'action éducative
- Favoriser le développement de l'autonomie et de l'épanouissement de l'enfant

3) Objectifs et moyens

Au regard du projet éducatif, les **objectifs généraux** du projet pédagogique qui en découlent sont :

- a) Développer l'autonomie de l'enfant
- b) Développer la socialisation de l'enfant
- c) Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant
- d) Favoriser la découverte de la richesse naturelle de leur environnement

De ce fait, découleront les objectifs opérationnels et les moyens suivant :

a) Développer l'autonomie de l'enfant

Cet accueil sans hébergement ne pourra pas être jugé satisfaisant si lors de celui-ci chaque enfant n'a pas progressé dans sa vie relationnelle. Cette dernière se décline négativement en capacité d'autonomie, et positivement en capacité à vivre en groupe (socialisation). Que faut-il entendre par là ? D'abord il paraît indispensable de rappeler que cet objectif sera évalué en terme dynamique, autrement dit en termes de progrès. Il n'y a donc pas une autonomie et une vie collective standard auxquelles doit parvenir chaque enfant fréquentant le centre. Il s'agit plutôt de prendre chacun tel qu'il est.

Ce qui sera évalué sera donc seulement le progrès à partir du début du séjour, c'est-à-dire la faculté à prendre en compte et à mettre en pratique les remarques, et à tirer profit des expériences.

Par autonomie, nous entendons faire en sorte que l'enfant dépende le plus possible dans la pratique de ses propres ressources (par exemple qu'il cesse de demander chaque jour le programme d'activité, la météo, le menu etc.,) en faisant en sorte qu'il puisse seul savoir où et comment trouver ces informations. Le versant théorique de cet aspect constitue la responsabilité : il s'agit d'amener l'enfant à devenir responsable à la mesure de ce qu'il est capable de faire (selon le même exemple, l'enfant sera responsable de sa bonne ou mauvaise information sur le déroulement du séjour, si tout a été mis en place pour développer cette capacité).

Objectifs opérationnels	Moyens (et outils)
*L'enfant sera capable de débarrasser seul la table	* Un adulte par table. Faire en sorte que le repas soit un moment convivial. Aider les enfants et montrer l'exemple
*L'enfant sera capable d'avoir une démarche de choix	* Donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer, de poser des choix (mettre en place des temps pour s'exprimer comme un bâton de parole, une boîte à idée...)
* L'enfant sera capable de prendre du matériel seul	* Aménager l'espace et établir avec l'enfant un règlement intérieur de régie
* L'enfant sera responsable de ses affaires	* Créer un espace de dépôt pour la journée et un panneau avec ce qu'il ne faut pas oublier
* L'enfant saura aller aux toilettes et se laver les mains seul	* Faire prendre conscience de la notion d'hygiène

b) Développer la socialisation de l'enfant

Par socialisation et donc vie en groupe, nous entendons amener l'enfant à intégrer les contraintes et les intérêts qu'il y a à aborder de façon collective les différents moments de la journée. Bien que l'épanouissement soit personnel, ses conditions

de réalisation sont toujours collectives lorsque l'on se trouve en accueil de loisirs. Il ne peut donc pas y avoir épanouissement pour un enfant qui n'accepterait pas la vie en groupe. Par exemple jouer, manger, se reposer : le plaisir pris est personnel, à condition de prendre en compte les autres, ce qui se fait toujours sous la forme d'une organisation, qu'elle soit improvisée ou préparée. Les règles du jeu, un tour de rôle à table institué naturellement, ou bien le respect des règles de vie relatives au fonctionnement du centre, sont des exemples d'organisations par lesquelles l'enfant intègre la vie de groupe et s'épanouit personnellement. Il revient à l'équipe de favoriser cette organisation.

Objectifs opérationnels	Moyens (et outils)
* L'enfant ne jouera pas toujours avec son même groupe d'ami et connaîtra le prénom de tous les autres enfants	* Etablir les groupes aléatoirement, favoriser les dialogues avec tout le monde. Proposer des moments où les enfants sont « obligés » d'énoncer le prénom des autres enfants
* L'enfant ne sera pas individualiste lors des jeux collectifs	* Faire comprendre les enjeux du collectif à travers des exemples dans des temps de vie quotidienne ou d'activité
* L'enfant devra respecter les autres et lui-même	* Sensibiliser au respect des différences socioculturelles, et donc aux notions de différence et de respect
* L'enfant rencontrera des personnes extérieures	* Mettre en place des journées avec les autres ACM de proximité, échanges intergénérationnels avec les personnes âgées du village
* L'enfant aura assimilé les règles de vie et la vie en collectivité	* Etablir ces règles de vie ensemble, prendre le temps de les expliquer et de veiller au respect de celles-ci. Appropriation par les enfants du rythme d'une journée en accueil de loisirs

c) **Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant**

Une animation, une journée, un été ou un séjour n'est pas réussi si les enfants n'en sont pas contents. Cette satisfaction recherchée sera cependant globale. Il est impossible qu'à chaque minute de la journée on cherche à réaliser le plaisir de l'enfant, le plaisir étant de surcroît un vécu individuel et subjectif. C'est pourquoi, plutôt que de plaisir, on parlera d'épanouissement personnel. Derrière cet objectif nous entendons aussi amener l'enfant à développer ses aptitudes physiques, morales et sociales, tout en assurant son bien-être.

C'est l'occasion de faire ce rappel important : en accueil de loisirs, malgré l'objectif de vie en collectivité, le critère premier de réussite reste l'épanouissement de la personne. L'évaluation de cet objectif se fait selon deux modalités :

- 1/ par l'expression directe de l'enfant, soit lorsqu'on lui demande, soit lorsqu'il livre spontanément son sentiment sur la journée ou la semaine passée.
- 2/ en observant son état de lassitude, etc.

Ensuite, l'objectif de développement de l'enfant ne sera pas atteint si l'équipe n'a pas apporté aux enfants des éléments en termes de connaissance qui leur permettent d'élargir leurs horizons. Par découverte nous entendons donc à la fois l'apport d'éléments théoriques (par exemple une approche sommaire de l'écosystème du lac, ou bien de connaître l'activité forestière), pratiques et humains (par exemple vivre avec les autres jeunes, faire une approche des autres cultures du monde, ou encore des modes de vie propres à la région).

Objectifs opérationnels	Moyens (et outils)
* L'enfant participera à des activités socio-éducatives, culturelles et sportives	* Etablir un programme complémentaire et varié (cognitif, intellectuel, physique, manuel)
* L'enfant se sentira en sécurité	* Assurer la sécurité physique et morale puis l'équilibre psychologique de chacun en tenant compte des personnalités de chacun. Valoriser chaque enfant
* L'enfant développera ses capacités indépendamment de celles des autres enfants	* Adapter les activités en fonction de l'âge, du rythme et des capacités de l'enfant

d) Favoriser la découverte de la richesse naturelle de leur environnement

Léon est une commune possédant une réserve naturelle et un cadre naturel prisé par de nombreux touristes amoureux de la nature. Il semble donc nécessaire que les enfants apprennent un peu plus sur leur environnement et comprennent les enjeux de la préservation de ce site.

De plus entre la mer et les forêts et les métiers liés à ça, ainsi que les traditions héritées de nos ancêtres (échasses, gemmage, folklore local...), les Landes possèdent une histoire et une identité forte dont il est de notre devoir de transmettre aux générations suivantes.

Objectifs opérationnels	Moyens (et outils)
* L'enfant sera capable de reconnaître certains endroits de la commune, du département	* Organiser des activités qui permettent une relation avec l'environnement (balades, jeux de pistes, sortie en forêt et/ou au lac)
* L'enfant sera capable de citer des activités spécifiques de la région	* Rencontrer des personnes qui ont une spécificité à la région (batelier, animateur de la réserve, berger, gemmeur...)
* L'enfant sera capable de citer, reconnaître les coutumes et sports typiques	* Rencontrer des joueurs ou des danseurs locaux
* L'enfant sera capable de reconnaître les spécificités gastronomiques	* Organiser une activité autour de la gastronomie (aller au marché, cuisiner...)
* L'enfant sera sensibilisé au respect de l'environnement	* Montrer les conséquences du non respect de celui-ci et au quotidien comment agir là-dessus (tri-sélectif organisé, rencontre avec un intervenant de la réserve naturelle...)

4) Rôle et place de chacun

a) Le directeur

Le directeur est le référent, le garant et le porteur du présent projet. Ses fonctions sont donc multiples :

➤ fonction éducative

Il doit concevoir le projet, organiser la vie sociale, et avoir un contrôle pédagogique.

➤ fonction d'animation

Il devra animer l'équipe ainsi que les enfants, former les animateurs stagiaires et entretenir des relations extérieures.

➤ fonction de gestion

On entend par là les gestions financières, administratives et juridiques, la gestion alimentaire et sanitaire, et enfin les gestions de locaux, de matériel et du personnel.

➤ fonction de communication

La communication devra être effectuée avec les jeunes et les familles, les éventuels médias et les partenaires économiques.

b) Les animateurs

Puisqu'il existe un mot pour appeler la fonction que l'équipe va assurer auprès des enfants, « animateur », examinons ce que signifie ce mot, pour savoir comment mettre en pratique concrètement cette fonction. Commençons simplement par voir ce qu'un animateur n'est pas :

- un copain
- un baby-sitter (garde d'enfants)
- une maman, un papa
- grand frère
- un moniteur de sport
- un accompagnateur

- un professeur, instituteur
- un policier

Certes il y a des ingrédients qui sont pris à telle ou telle fonction. Parfois dans le bisou du matin ou pour cesser les pleurs des plus petits, dans l'accompagnement dans une activité sportive, ou bien dans l'explication sommaire de la photosynthèse, un animateur pourra ressembler à une maman, un grand frère, ou un professeur. Mais ressembler est différent de être. L'animateur peut ressembler seulement, et pour un moment précis. Mais il doit rappeler clairement à lui-même comme aux enfants que s'il ressemble à un moment (à un copain, moniteur sportif, un policier...), il n'est pas (un copain, moniteur, un policier...).

L'animateur emprunte donc des éléments à tel ou tel rôle, mais il y a lieu de se demander au quotidien dans notre pratique de l'animation, si l'on reste dans l'emprunt, ou bien si l'on a tout bonnement franchi le pas qui nous fait passer de la ressemblance à l'être. Il y a donc ici une délicate question de dosage. L'équipe et le directeur seront là pour conseiller quiconque sur ce dosage. Pour prendre un exemple fréquent, un animateur doit se garder de rester à chaque temps de la journée avec des enfants dans le registre du copinage. À l'inverse, il doit éviter de se priver de tout moment de complicité avec les enfants, et de maintenir toujours une grande distance. Ce qui est important est donc ceci : faire varier ces registres, comme autant de casquettes, comme une palette que l'animateur a à sa disposition. Mais quelle est sa casquette propre à lui ? Autrement dit qu'est-ce qu'un animateur ? Listons les fonctions que remplit un animateur :

- Faire vivre les vacances de l'enfant. Tous les temps sont des temps d'animation (animateur : différent de moniteur et accompagnateur). Apporter plaisir, découverte et ressources à l'enfant.
- Donner un cadre. Il apparaît important de signaler ici que les vacances du jeune ne sont pas à 100% construites par l'équipe. Celle-ci fournit un cadre favorable, c'est donc aussi à l'enfant de vivre ses vacances et finalement de « remplir » ce cadre. On ne peut gérer les jeunes de A à Z comme s'il s'agissait de boîtes de conserve.
- Laisser faire, donner à faire, faire avec, faire faire, et non pas faire. Les objectifs généraux que nous nous sommes donnés sont exprimés sous la forme « amener l'enfant à », « favoriser » « développer » ou « permettre de ». C'est qu'en effet le premier défi d'un animateur consiste à conduire des personnes à telle ou telle action, donc à diriger des individualités libres, ce qui ne va pas de soi. « Amener à » : on retrouve exactement la même idée dans l'étymologie de é-duquer.
- Être présent (affectivement, humainement, qualitativement).

c) Le personnel

Le personnel de service, d'entretien, les intervenants extérieurs, sont autant de personnes qui interviennent dans la journée auprès des enfants. Il est donc important que les enfants repèrent ces personnes, et connaissent leurs fonctions, leur rôle.

Une présentation sera faite si nécessaire.

5) Les vacances

Voici l'organisation d'une « journée type » :

✓ 07H30→09H30 : ACCUEIL

C'est le moment de la séparation entre l'enfant et le parent, de l'appropriation de leur nouveau cadre de vie pour la journée. C'est pour les enfants un temps d'acclimatation où ils peuvent prendre leurs marques tout doucement en dessinant, en discutant avec les animateurs, en prenant un jeu de société.

Un panneau est placé à l'entrée reprenant les informations sur le programme de la semaine et les animateurs sont présents. Les parents peuvent ainsi poser les questions et discuter de leur enfant avec une personne déjà présente, qui côtoie leur enfant quotidiennement d'où l'importance de la constance de l'équipe pédagogique.

✓ 09H30→11H30 : ANIMATIONS

Un programme d'animation est établi et affiché pour la semaine entière. Ces activités se veulent liées, ludiques et pédagogiques : l'objectif ne sera jamais technique, aucun perfectionnement ne sera en vue. Il s'agira là de découvrir des nouvelles activités sportives, culturelles ou manuelles ou chacun pourra se retrouver. (voir chapitre activités)

✓ 11H30→12H00 : TEMPS LIBRE

Le temps libre est quant à lui bien différent du temps calme. A ce moment là, les enfants ont le choix d'aller où bon leur semble et faire ce qu'ils veulent (une partie de foot, du coloriage, lire, jeu de société...). Le rôle de l'animateur lors de ces temps là est très clair. Il est présent pour assurer la sécurité des enfants (laisser

jouer), donner le matériel nécessaire (donner à jouer), participer en tant que simple joueur supplémentaire (jouer avec) ou proposer une animation aux enfants qui n'arrivent pas à s'« occuper » seuls (faire jouer). Ce n'est à aucun moment un temps de pause pour les animateurs, bien qu'il soit possible de se mettre en retrait pour préparer une future animation tout en veillant au bon déroulement de ce temps libre.

✓ 12H00→14H00 : REPAS + TEMPS CALME

Un temps calme est un moment à ne pas oublier dans la journée. Malgré la difficulté que peut présenter la réalisation de ce temps surtout avec les plus grands, les animateurs s'efforceront de proposer des petites activités surtout pas « occupationnelles ». Il pourra être intéressant de créer un lieu consacré au temps calme. Lors de ce temps, les enfants ne pourront pas s'adonner à une partie de foot ou courir partout, c'est un temps formel, organisé et qui est nécessaire dans le rythme des enfants. C'est aussi l'occasion pour les plus petits d'aller se reposer et s'allonger dans une salle aménagée à cet effet (jusqu'à 15h).

✓ 14H00→16H30 : ANIMATIONS

idem

✓ 16H30→17H00 : GOUTER

Véritable temps à part entière, le goûter ne se prendra pas en avalant rapidement un gâteau. Ce sera un temps calme, qui pourra permettre aussi une ouverture sur différentes formes de dégustations et de goûters inhabituels : goûter salé, brochettes de fruits (confectionnées dans l'après-midi)...

✓ 17H00→18H30 : ACCUEIL + TEMPS LIBRE

C'est l'occasion pour les parents pressés le matin d'établir un échange avec l'équipe, afin de faire un petit bilan si nécessaire avec leur enfant, de donner d'éventuels renseignements sur le lendemain ou tout simplement de discuter.

6) le périscolaire

a) DEFINITION ET OBJECTIFS

L'accueil périscolaire est un temps d'accueil collectif éducatif, ouvert aux enfants de l'école primaire et maternelle de Léon avant et après la classe, situé à l'articulation des différents temps de vie de l'enfant.

Dans cette définition le mot le plus important est peut-être le mot articulation. En effet l'accueil périscolaire (APS) a une fonction d'articulation, de transition, de passerelle avec les deux autres temps de vie, qui sont aussi des espaces éducatifs où évolue l'enfant sur la journée. Ces deux autres temps sont bien entendu :

- La famille, qui est un espace personnel et intime, le plus important, le plus durable et le plus chargé d'affectivité aussi.
- L'espace scolaire : le seul espace éducatif commun à tous les enfants mais dont la visée est l'instruction, où l'enfant est là avant tout pour apprendre, pour réussir.

Le rôle de l'APS va être de faire en sorte que le passage d'un espace à l'autre se fasse en douceur pour l'enfant, de la famille à l'école, puis de l'école à la famille.

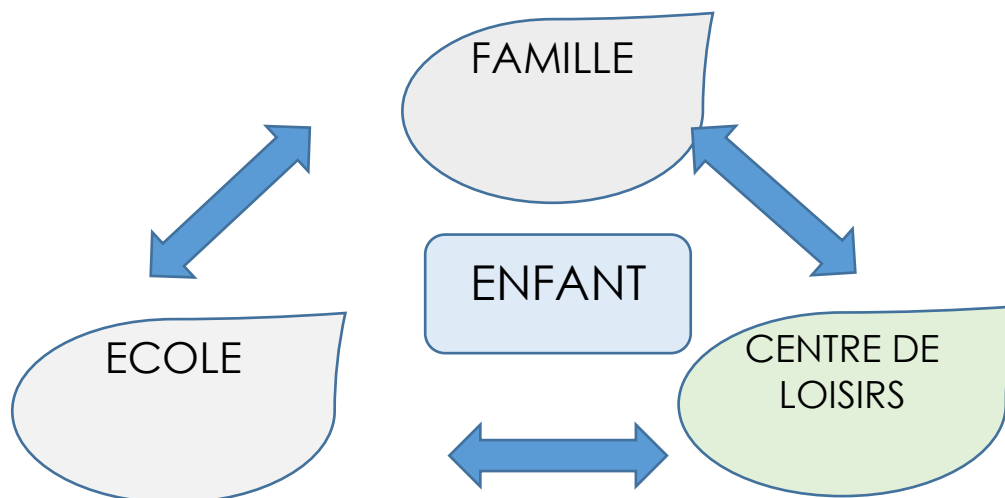
Une des spécificités de l'APS c'est d'être centré sur la prise en compte du rythme personnel de chaque enfant et donc une relation à l'enfant plus individuelle que collective. C'est la grande différence avec les autres types d'accueil qui existent. Cela implique aussi une relation étroite avec les parents et si possible les enseignants.

Les animateurs (trices) d'un APS sont des médiateurs dans le sens où ils ont ce rôle précieux de faire le lien entre la famille (premier éducateur) et l'institution qu'est l'école. Ce sont eux qui sont garants de l'équilibre et de la continuité dans la vie de l'enfant.

Nos objectifs vont être :

- D'éviter de couper en tranches hermétiques la vie de l'enfant quand il passe d'un espace à l'autre sans lien
- De rechercher une continuité éducative avec la famille
- De favoriser une cohérence éducative en lien avec l'école.

Pour résumer, notre but sera de garder l'enfant au centre du schéma :



D'où l'importance d'une souplesse de fonctionnement, d'une connaissance de ce qu'a vécu chaque enfant dans sa famille et à l'école pour mieux le comprendre et adapter son action éducation (savoir s'il a été puni, s'il s'est passé quelque chose à la maison...).

b) LES RELATIONS

- **Avec les parents**

Comment instaurer un climat de confiance avec eux, trouver un temps pour approfondir la relation autour de la connaissance de l'enfant sachant que les échanges sont souvent plus faciles en fin de journée : information réciproque,

accueil chaleureux des parents chaque jour pour qu'ils se sentent impliqués, qu'ils n'aient pas la désagréable impression de se débarrasser de leurs enfants pour partir travailler.

Une « passation de témoin » symbolique avec les parents le matin et le soir doit permettre aux enfants de sentir la continuité éducative : poignée de main, transmissions de consignes...

Il faut se rendre compte que certains parents n'ont aucun lien avec l'école, mais seulement ces contacts rapides le matin et le soir avec les animateurs(trices). Ces derniers vont donc souvent servir de messagers dans les deux sens, entre parents et enseignants.

- **Avec l'école**

Quel lien privilégier avec les enseignants, quels moments d'échanges prévoir, quelle cohérence rechercher avec l'école qui occupe tant de place dans une journée ?

Un respect mutuel, une reconnaissance du rôle de chacun est nécessaire dans l'intérêt de l'enfant.

Entre l'école et l'APS une continuité existe forcément, mais il est important que le temps périscolaire ne se transforme pas en temps scolaire. La priorité de l'école reste l'apprentissage et l'instruction, en APS l'enfant redevient un enfant dans toute sa globalité et non un élève. La façon de le considérer est très différente et l'accent n'est plus du tout sur la réussite scolaire, mais sur l'écoute, le partage, la détente, le repos, le jeu...

c) Les spécificités des 2 accueils : matin et soir

Matin : de 07H30 à 08H50. Il s'agit de proposer un accueil progressif, certains enfants n'étant pas encore réveillé, n'ayant pas encore terminé leur petit déjeuner. Les enfants étant souvent peu nombreux, il faudra s'attacher à avoir une attention individuelle auprès de chaque enfant.

Soir : de 16H30 à 18H30. Les enfants sont souvent fatigués, énervés et ont des difficultés de concentration. Certains vont vouloir avant tout se reposer, s'isoler, se déconnecter, alors que d'autres au contraire voudront se défouler, bouger, courir ou faire du bruit. Il faut donc concilier tout cela pour permettre à chaque enfant de récupérer physiquement et moralement avec une vraie sécurité affective.

Pour tout cela, un aménagement de l'espace est donc nécessaire. Et cet aménagement doit être logique et sécurisant pour l'enfant. Nous nous attacherons par exemple à proposer un coin plutôt calme pour ceux qui souhaitent se reposer (livres à disposition et coin lecture dans la BCD), un coin jeux (dinettes, kappla...), et un coin pour se défouler un peu plus.

Enfin, au contraire des autres accueils, la spécificité de l'APS est qu'à tout moment un enfant peut arriver, un autre partir. Il est donc préférable de proposer des activités qui permettent justement de pouvoir continuer avec l'arrivée ou le départ d'un enfant.

Enfin, une aide aux devoirs est proposée les soirs de périscolaire. Cette dernière répond à un besoin et une demande évidente des parents surtout, et permettra aux enfants de s'avancer dans leurs devoirs tout en étant aidés et conseillés de façon presque individualisée.

7) les mercredis

Si nos objectifs et projets pédagogiques des vacances vont peu changer par rapport à ce qu'il se faisait avant, le grand bouleversement va se faire sur les mercredis à partir de septembre 2018.

En effet, la commune a mené une réflexion pour pallier l'absence des TAP et maintenir pour autant la qualité des animations qui y étaient proposées.

C'est pourquoi, en concertation avec le Copil, Léon s'est engagé dans **le plan mercredi**.

Ce plan met en place un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatif de grande qualité le mercredi.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- ✚ L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- ✚ L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- ✚ L'ancrage du projet dans le territoire
- ✚ La qualité des activités

Comment :

- 1) Complémentarité et cohérence des temps éducatifs : l'équipe enseignante et l'équipe d'animation du centre de loisirs seront en relation privilégiée afin d'avoir une cohérence entre les différents projets pédagogiques, d'établir un parcours éducatif cohérent.
- 2) L'accueil pour tous les enfants : la commune a fait le choix de la gratuité, afin que tous les enfants puissent continuer de participer aux activités de leur choix !
- 3) Mise en valeur du territoire : Léon possède d'innombrables atouts que nous allons mettre en valeur. Il s'agit notamment des infrastructures (médiathèque, centre culturel, complexe de la Huchette..), mais aussi d'un environnement naturel exceptionnel (forêt, lac, réserve naturelle..) ainsi que de nombreuses associations locales.
De plus, pour que ce projet soit celui de tous, les parents (mais aussi les enfants) seront associés et auront une part importante dans la réalisation de nos objectifs.
- 4) Développement de nos activités éducatives de qualité : dans la continuité de ce que nous faisons, seront organisées des activités sportives, culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes etc. mais dont les objectifs principaux seront la **découverte et le plaisir**.
C'est pourquoi nous veillerons à laisser le choix aux enfants, et faire tout cela de manière ludique.

En conclusion ces mercredis seront donc un prolongement de ce qui se fera tout au long de l'année, et non pas un créneau indépendant que l'on remplira d'activités sans lien avec le reste.

8) Les activités

Chaque semaine, un équilibre est recherché entre les activités manuelles, sportives, artistiques, culturelles, les grands jeux extérieurs ou les sorties. Les activités sont organisées en fonction du thème de la semaine et sont adaptées aux besoins et aptitudes des enfants.

Nous disposons actuellement de 3 salles dans le centre de loisirs, 1 salle d'évolution ainsi que de toute la cour extérieure.

Les enfants sont généralement séparés en tranches d'âge : 3/6 ans, 7/11 ans. Des passerelles ainsi que des groupes intermédiaires sont possibles entre ces groupes afin que les enfants se sentent aux mieux dans leur groupe et puissent ainsi s'épanouir dans un environnement qui leur convient.

Beaucoup d'activités sont également organisées avec tous les enfants : sortie ou grand jeu (2 à 3 fois par semaine).

Les sorties peuvent être aussi bien culturelles (grottes, musée, aquarium, ferme pédagogique...) que sportives (voile, canoë, piscine...). Nous nous efforçons de prendre en compte chaque enfant et le valoriser en toute occasion, de le rendre acteur de ses loisirs en étant à l'écoute de ses propositions et en lui laissant une part d'autonomie dans l'organisation des activités.

Le sport:

Bien loin de l'esprit de compétition, l'enjeu n'est pas de gagner, mais au contraire de participer. Si des jeux sportifs sont organisés, c'est le fair-play qui est valorisé. Le respect de l'autre et de la règle, l'esprit collectif et la solidarité sont des valeurs qui « rapportent » plus que les buts marqués.

La culture:

Offrir aux enfants la possibilité de découvrir des lieux ou des activités qu'ils ne connaissent pas ou peu facilite l'ouverture d'esprit des enfants. Les musées, les sites naturels, ou tout simplement la chanson, la musique, le théâtre, l'expression corporelle sont autant d'activités qui permettent une valorisation de chacun. Il est

évident qu'à Léon le cadre est privilégié pour l'éveil culturel avec un centre culturel doté d'une salle de cinéma (spectacle, théâtre, éducation aux médias, films..) ainsi que d'une récente médiathèque.

Environnement et consommation :

Beaucoup de nos activités se déroulent en pleine nature et Léon possédant une réserve naturelle, c'est l'occasion pour l'équipe pédagogique de sensibiliser à chaque instant les enfants au respect de l'environnement. Dans tous les instants de la vie quotidienne, nous sensibilisons les enfants aux gestes qui préservent l'environnement : recyclage des papiers brouillons, économie d'eau et d'électricité, respect du matériel (feutres, jeux de société, mobilier, etc.)

De plus de nombreux de nos projets sont en lien avec l'environnement : projet jardin, sortie à la réserve naturelle, découverte de l'environnement...

9) Les moyens

a) moyens financiers

Le budget est fonction des apports de familles, de la mairie ainsi que d'aides émanant de la CAF, la MSA, et le conseil général.

b) moyens humains

Au niveau des ressources humaines, le directeur est titulaire d'un BPJEPS et est employé à temps plein.

Ensuite, une directrice adjointe ainsi que deux animateurs complètent l'équipe annuelle. Par contre, des animateurs qualifiés BAFA sont régulièrement recrutés pour compléter l'équipe.

Le personnel d'entretien, de restauration, de service, de maintenance est employé par la mairie.

c) moyens matériels

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de l'école.

Nous avons 3 salles mises à disposition, ainsi que la salle d'évolution également. De plus nous pouvons bénéficier de l'intégralité de la cour extérieure.

La commune met également à disposition ses installations (médiathèque, centre culturel, stade, city stade) pour l'accueil de loisirs.

Enfin du matériel sportif sera mis à disposition par l'école (ballons, tapis et modules de gym, chasubles) mais tout le matériel consommable sera acheté avec un budget de l'accueil de loisirs (feutres, peinture, feuilles, matériel pour activités manuelles...)

10) Evaluation

L'évaluation de ce projet se fera de plusieurs façons, différents outils se présentant à nous.

Tout d'abord, l'équipe se réunira régulièrement, c'est à dire au moins une fois par semaine tous ensemble, puis individuellement et par tranche d'âge plus fréquemment. Ce sera le moment de discuter de la semaine, de voir si nous avons atteints nos objectifs, et le cas échéant essayer d'en déterminer la cause et de proposer des améliorations, des adaptations.

Les enfants prendront aussi part à des moments d'évaluation de notre travail soit par des moments d'échange et de discussion, soit par un formulaire de satisfaction par exemple.

D'autres objectifs seront très facilement quantifiable et feront l'objet d'une évaluation permanente (nombre de sorties extérieures, nombre de fois ou l'enfant fait une passe à un coéquipier lors d'une séance sportive, nombre de fois ou l'enfant propose une animation, nombre de fois ou l'enfant change de place à table etc.).

Le référentiel d'évaluation proposé s'appuie sur les orientations stratégiques que le projet pédagogique cherche à suivre. Pour chaque objectif opérationnel rattaché à ces orientations, des critères d'évaluation du projet sont proposés, de natures différentes, permettant de juger :

- De **la pertinence** du projet : ces critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Ils sont à suivre tout au long du cycle de vie du projet et seront particulièrement importants en cas d'évolution du contexte du projet. Ils peuvent permettre la définition d'une nouvelle orientation, d'un nouvel objectif.
- De **l'efficacité** du projet : ces critères décrivent la réalisation des objectifs du projet pédagogique. L'intérêt de ces critères réside dans la comparaison entre les objectifs fixés et les résultats atteints. Il s'agit ensuite de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.
- De **l'impact** du projet : ces critères permettent de mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés, à moyen et long termes. Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. Ces critères pourront également chercher à mesurer les effets induits par le projet, sans pour autant que ceux-ci aient été attendus.

Nous invitons tous les parents à nous faire part de remarques, toute critique argumentée étant forcément constructive et bénéfique pour l'enfant.